ECONOMIE

societe.union@sonapresse.com

Cémac: la BDEAC lance un emprunt obligataire de 100 milliards de francs

Maxime Serge MIHINDOU Libreville/Gabon

A Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) lance, ce mardi 22 décembre, à Libreville, un emprunt obligataire de 100 milliards de francs par appel public à l'épargne dénommé " BDEAC 5,45% NET 2020-2027 " sur le marché financier de l'Afrique centrale.

La période de souscription est prévue du 21 au 29 décembre 2020. Elle pourra être prorogée ou réduite après avis de la Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique

centrale (Cosumaf).

Les obligations émises par la BDEAC portent intérêt au taux fixe de 5.45% Net sur la durée de l'emprunt qui est de 7 ans, à raison de 10 000 (dix mille) la valeur nominale d'un titre.

Le minimum de souscriptions s'élève à 15 (quinze) obligations, quérables par toutes personnes physiques ou morales résidentes ou non de la Cémac. Les titres émis à l'issue de cette opération seront inscrits à la cote de la Bourse de valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) dans un délai d'un mois suivant la fin de la période de souscrip-

Les intérêts seront payés annuellement à partir de la première date anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt.

Selon la BDEAC, les fonds mobilisés serviront à financer les projets des secteurs privé et public avec des ressources adaptées en termes de maturité, de différé et de taux. En outre, ils permettront de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du Programme économique régional de la Cémac, en monnaie

Au nombre des secteurs qui seront impactés, il y a ceux de l'éducation, du tourisme, de l'agro-industrie, de l'agro-pas-



L'énergie fait partie des secteurs impactés.

toral, des finances, de la santé, du transport, de l'énergie, des

télécommunications, de l'eau et de l'assainissement.

Bancarisation: le collectif des établissements privés à la caisse

Styve Claudel ONDO MINKO Libreville/Gabon

LE programme de bancarisation des écoles privées et de leurs salariés est désormais passé à sa phase pratique. Le 15 décembre dernier, l'établissement de microfinance Cofidec (Coopérative pour le financement du développement communautaire) a procédé à l'enrôlement et au paiement des émoluments des membres du collectif des établissements privés du Gabon relevant du ministère de l'Éducation nationale (CEPG-MEN).

Le contrat signé entre les deux parties comprend la domiciliation des salaires, mais aussi des formations dans le cadre de la gestion des revenus. 87 enseignants sont concernés par la première vague, à la faveur de laquelle l'établissement de microfinance va débloquer 30 millions de francs pour le solde de novembre. "Tous les salariés concernés par ce partenariat seront désormais payés dans les guichets de la Cofidec. Les paiements seront effectifs au plus tard le 10 de chaque mois car, nous avons initié une programmation spécifique relativement au nombre important des bénéficiaires de l'opération ", a indiqué le directeur de l'établissement, Guy Fanoua Sètondji.

Le mandataire du CEPG-MEN rappelle que les comptes des établissements scolaires étaient vides au plus fort de la crise du Covid-19. Aussi, face à la réclamation de leurs salariés, les promoteurs étaient-ils

incapables de débourser le moindre sou. D'où les démarches effectuées par ces derniers auprès des autorités du ministère de l'Économie et de la présidence de la République.

Les pouvoirs publics s'inquiétaient

de ce qu'ils n'avaient aucune lisibilité des flux financiers des écoles, aussi bien du côté de la CNSS que du système bancaire. D'où la décision d'engager préalablement ces structures dans un processus de

bancarisation. Cofidec est donc le seul partenaire à avoir répondu favorablement à la demande d'accompagnement adressée par le collectif", a souligné le mandataire Fulbert Metoghe M'Ossima.

